



Biomemory annonce une levée de fonds d'amorçage de 5 millions d'euros pour le développement de sa solution de stockage de données numériques sur ADN de synthèse.



- L'opération a été menée par eureKARE et le fonds French Tech Seed, géré pour le compte de l'Etat par Bpifrance dans le cadre des actions de France 2030, avec le soutien de Paris Business Angels et des investisseurs historiques.
- Les fonds serviront à faire évoluer sa technologie propriétaire de synthèse d'ADN biocompatible et bio-sécurisée à l'échelle industrielle afin de rendre ce support compatible avec des mégadonnées.

Paris, le 28 novembre 2022 – Biomemory, start-up spécialisée dans l'écriture et le stockage de données numériques dans l'ADN annonce aujourd'hui avoir clôturé une levée de fonds d'amorçage de 5 millions d'euros. Le tour de financement a été mené par eureKARE et le fonds French Tech Seed géré pour le compte de l'Etat par Bpifrance, dans le cadre des actions de France 2030, avec le soutien de Paris Business Angels, Prunay Impact et des investisseurs historiques : Octave Klabla (Fondateur et Président d'OVHcloud), Flavien Kulawik (Co-Fondateur de KLB Group), Radouane Kharbichi (Entrepreneur SAP), Eric Carreel (Président Fondateur de Withings, Sculpteo, Invoxia et Zoov), Jean David Benichou (Président de Via.io et CEO de Viadialog).

Créée en 2021, Biomemory, acteur majeur du stockage de données numériques de l'ADN, est une entreprise à la croisée des biotechnologies et de l'informatique, dont l'ambition est d'aider à répondre à l'enjeu climatique posé actuellement par les centres de données. En effet, ces derniers émettent plus de carbone que l'aviation civile et devraient occuper l'équivalent de la surface d'un pays comme l'Islande d'ici 2040. 60% à 80% des données mondiales sont des archives stockées sur bandes magnétiques déjà compatibles avec les échelles de temps requises pour la lecture/écriture de l'ADN. Le marché mondial de ces bandes magnétiques représente à lui seul déjà près de 6,5 milliards de dollars et devrait croître à plus de 40 milliards en 2030.

Biomemory propose pour la première fois au monde de ne plus pétro sourcer la synthèse et la copie d'ADN en s'appuyant sur ses technologies de biologie de synthèse propriétaires, exploitant des mécanismes perfectionnés depuis 4 milliards d'années. Biomemory peut ainsi produire de longs fragments d'ADN biosourcés, biocompatibles mais aussi bio-sécurisés et stockés sous forme de polymères inertes pour des milliers d'années sans aucun apport énergétique. La SATT Lutech a accordé à Biomemory une licence exclusive et mondiale sur les deux brevets CNRS/Sorbonne Université au cœur de cette innovation.

Les fonds levés permettront d'optimiser ces technologies et notamment d'en diminuer le coût. Les solutions actuelles de synthèse ADN destinées aux applications médicales et de recherche académique coûtent \$1/kiloctet. Biomemory peut déjà atteindre \$1/mégaoctet avec ses solutions actuelles et descendra autour de \$1/téraoctet une fois optimisées à l'échelle industrielle (contre \$17/téraoctet pour les bandes magnétiques en coût total sur 10 ans). Pour ce faire, Biomemory travaillera à la miniaturisation, l'automatisation et la parallélisation d'un système



d'assemblage d'ADN en micro-fluidique, continu et intégré de bout-en-bout. Ces travaux élargiront encore le portefeuille de propriété intellectuelle de la société.

Erfane Arwani, Président et cofondateur de Biomemory, déclare : « *Le soutien très significatif que nous apportent des investisseurs spécialistes des deeptech comme Bpifrance et de la biologie de synthèse comme eureKARE est un témoin de l'importance d'une transition écologique dans le stockage de nos données numériques et de la capacité de Biomemory à relever le challenge.* »

Alexandre Mouradian, Président fondateur d'eureKARE, poursuit : « *Avec près de 30 zettaoctets produits chaque année et une demande qui continue d'augmenter à un rythme effréné, il devient clair que le stockage des données constitue un défi majeur de notre époque. Nous sommes heureux de nous engager aux côtés de solutions innovantes, économiques, responsables et durables qui souhaitent combler ce besoin en révolutionnant le paradigme actuel du stockage numérique.* »

Maud Henrotte, Investisseur chez Bpifrance, ajoute : « *Biomemory a développé une technologie unique, écologique et économique de stockage de données numériques sur ADN, qui pourra répondre aux grands enjeux de demain. Bpifrance, à travers le fonds French Tech Seed, est très fier de soutenir cette pépite deeptech dans les prochaines phases de son développement.* »

Contacts presse :

Biomemory	eureKARE	Bpifrance
Erfane Arwani	Cátia Dourado	Juliette Fontanillas
Tél. : 07 83 20 07 76	Tél. : +33 (0)6 01 84 71 38	Tél. : +33 (0)1 42 47 97 61
Mail : erfane@biomemory.com	Mail : catia.dourado@eurekare.eu	Mail : juliette.fontanillas@bpifrance.fr

A propos de Biomemory

Créée en 2021, Biomemory propose une solution originale pour le stockage de l'information numérique sur ADN, en rupture avec les technologies existantes, utilisant des longs fragments d'ADN et des procédés innovants de biologie de synthèse. À l'opposé des solutions chimiques et enzymatiques de synthèse, Biomemory explore le potentiel d'une troisième option qui consiste à utiliser une approche 100% biologique.

Biomemory est incubée par Agoranov, accélérée par Bpifrance Le Hub, accompagnée par Wilco et la SATT Lutech. Elle est par ailleurs soutenue financièrement par Bpifrance (lauréate i-Lab 2021 et NETVA 2022). Biomemory est membre de la DNA Data Storage Alliance depuis 2021 et du Storage Networking Industry Association depuis 2022.

Pour en savoir plus : www.biomemory.com

A propos d'eureKARE

eureKARE est une entreprise pionnière axée sur le financement et le développement d'innovations en biologie de synthèse à travers toute l'Europe. Convaincue que la biologie de synthèse est la clé d'un grand nombre des défis majeurs des domaines de la santé et de l'environnement, l'équipe experte d'eureKARE s'emploie à tirer parti d'un potentiel Européen encore inexploité pour construire les entreprises du futur. eureKARE prône un nouveau modèle de création et de développement d'entreprises appuyé sur un réseau de start-up studios spécialistes des biotech constituant un écosystème dynamique de financement de l'innovation en capital-risque aussi bien à des stades précoces que tardives de maturité. Ces studios eureKARE sont une passerelle entre les équipes académiques et l'industrie participant ainsi à l'émergence d'entreprises ayant accès à tous les ingrédients nécessaires à une croissance et une réussite fructueuses pour nos sociétés. Guidé par ses fondateurs influents, Alexandre Mouradian et Alan Howard, et une équipe paneuropéenne, eureKARE possède un portefeuille



d'entreprises en croissance rapide qui ont le potentiel d'impacter notre société et ses nombreux défis dans le domaine de la santé et de l'environnement.

eureKARE a son siège au Luxembourg, avec une présence en France et en Belgique. Pour plus d'informations, visitez : www.eurekare.eu

A propos de Bpifrance et du Fonds French Tech Seed

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des start-ups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis. Plus d'information sur : www.bpifrance.fr – Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

Doté de 500 millions d'euros, le Fonds French Tech Seed, opéré pour le compte de l'Etat par Bpifrance dans le cadre de France 2030, vise à soutenir les levées de fonds des start-up et des TPE innovantes de moins de 3 ans portant une innovation à forte intensité technologique. Issu de France 2030 et opéré par Bpifrance, le fonds repose sur des apporteurs d'affaires labellisés, chargés d'identifier et de qualifier ces jeunes pousses et de les mettre en relation avec des investisseurs privés. Ces apporteurs d'affaires, garants de la validité technologique du projet, permettront un investissement public, sous forme d'Obligations Convertibles jusqu'à 400 millions d'euros, en complément des capitaux apportés par les investisseurs privés. 100 millions d'euros sont de plus consacrés aux investissements en fonds propres en sus de la conversion des Obligations Convertibles.

À propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte de la Première ministre.

Plus d'informations sur : www.france2030.gouv.fr